



Mois du Sacré-Cœur ; souvent aussi mois des ordinations sacerdotales. Le sanctuaire où se prépare l'oblation est généralement la famille catholique. Mais voici un sanctuaire plus pur et tout divin où se fit la première ordination, source et principe de toutes les autres.

C'est à bon droit que Marie est appelée Reine du clergé et Mère du sacerdoce. Ces titres lui conviennent en toute vérité et dans le sens de la plus rigoureuse théologie.

Non seulement elle nous a donné celui qui est, en fait, le **Souverain Prêtre** de la Nouvelle Alliance, mais elle nous l'a donné dans sa qualité même de Prêtre. Dieu l'a appelée à coopérer à l'ordination sacerdotale du Christ Jésus dont toutes les autres ordinations dans l'Église, jusqu'à la fin des siècles, ne sont que des dépendances et des participations.

Au témoignage de saint Paul, Jésus est le seul véritable Pontife, le seul qui soit substantiellement Prêtre par un caractère identifié avec sa nature, le seul qui ait offert à Dieu un **sacrifice digne de son infinie Majesté**. Le sacerdoce légal, perpétué dans le peuple juif par la descendance d'Aaron n'était guère qu'une ombre du sacerdoce du Christ. C'est au Christ seul que le Père a dit : « Tu es Prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech ». Donc en Lui, nous avons « un Pontife saint, immaculé, et séparé des pécheurs », selon ce que dit saint Paul dans l'épître aux Hébreux.

Le Christ Jésus n'a pas de successeur de son sacerdoce, car il demeure éternellement et il a consommé le sacrifice unique auquel rien ne peut s'ajouter. Les prêtres de la Nouvelle Alliance ont un sacerdoce véritable, mais leur ordre est tout **ministériel**, il n'est qu'une dérivation de l'ordination divine qui a fait Prêtre pour l'éternité Notre Seigneur Jésus-Christ. Le sacrifice qu'ils offrent n'est que l'oblation renouvelée de l'unique sacrifice consommé sur le Calvaire. S'ils remettent les péchés, c'est au nom du Christ et comme délégués de l'Église, Corps mystique du Christ.

Comment Notre Seigneur a-t-il été constitué Prêtre ?

Le propre du prêtre, dit saint Thomas, c'est d'être un médiateur entre Dieu et les hommes. Le Christ est médiateur parfait puisqu'il est à la fois Dieu et homme. Ce qui fonde à un titre éminent sa médiation c'est qu'il plonge ses racines dans les profondeurs de la vie divine, car la Personne du Christ est la Personne même du Verbe, et, par son humanité, il appartient à notre race, en tout assimilé à ses frères, hormis le péché.

Prémisse de la conclusion :

Le Fils de Dieu n'était pas Prêtre et Médiateur avant l'Incarnation. Le sacerdoce ne pouvait lui convenir selon sa nature divine. Sans doute, puisqu'il n'y a dans le Christ qu'une seule Personne, celle du Verbe éternel, c'est à elle que conviendrait l'attribution du sacerdoce. Mais le Fils de Dieu avait besoin de revêtir la nature humaine pour devenir Médiateur et Pontife.

Le Christ, dit saint Thomas, n'est pas Prêtre en tant que

Dieu, mais en tant qu'homme. Cependant c'est une même Personne qui est à la fois Prêtre et Dieu. Le Christ est Prêtre dans la chair et par la chair. C'est en se faisant homme que le Fils du Père est devenu le Souverain Pontife de la Loi Nouvelle.

Jésus a donc été constitué Prêtre par son Incarnation.

L'onction qui l'a fait Christ Pontife est l'onction divine de l'**union hypostatique**. Christ signifie l'Oint du Seigneur, il a été oint, non d'une huile matérielle comme Aaron et les pontifes de l'Ancienne Loi, mais d'une huile excellente entre toutes, il a été oint d'un chrême incréé, il a été oint de la divinité du Saint-Esprit.

Première conclusion :

Puisque Notre Seigneur est devenu Prêtre par l'acte même de l'Incarnation, il faut dire que son ordination sacerdotale a été célébrée dans le sein très pur de la Vierge Marie. Il fallait à cette célébration divine un temple saint, dont aucune ombre ne ternit la splendeur, enrichi des joyaux les plus précieux. Marie fut le sanctuaire virginal, amoureuxment préparé par l'opération du Saint-Esprit, où s'accomplit le rite ineffable du sacre de Jésus comme Pontife suprême.

Deuxième conclusion :

Marie fut donc le sanctuaire béni où fut célébrée la première ordination sacerdotale dont toutes les autres ne sont que des participations. Mais elle ne fut pas un temple inerte, comme un ciboire de métal précieux, ou comme une église bâtie avec des pierres matérielles. Elle fut un sanctuaire vivant qui coopéra librement à la sublime cérémonie. Dieu a voulu que Marie concourût par sa charité à donner au monde un Médiateur.



En recevant le message angélique, elle vit, dans une lumière prophétique, par quel **sacrifice** devait être rachetée l'humanité coupable. Elle vit la perpétuité de ce sacrifice dans l'Eucharistie jusqu'à la fin des temps. Elle aperçut toute la suite des prêtres de la Nouvelle Alliance, dont le sacerdoce devait prendre sa source dans le Sacerdoce principal de son Fils. Tout cela a été, pour ainsi dire, suspendu à sa miséricordieuse acceptation. C'est tout cela qu'elle voulut en s'associant au Vouloir divin. L'ordination du Christ ne s'accomplit que lorsque Marie eut donné son consentement.

C'est seulement lorsqu'elle eut prononcé son Fiat que l'Onction divine se répandit sur la nature humaine pour l'unir hypostatiquement à la Personne du Fils unique du Père. C'est ainsi que le Sacerdoce du Christ dépend d'elle. Et par conséquent, il est vrai que le sacerdoce catholique, dérivé tout entier de celui du Christ, trouve son origine dans le Fiat de la Mère de Dieu.

R.P. Joseph LE ROHELLEC, cssp (1883-1930)
Marie et le Sacerdoce – Extrait, première partie – (à suivre)

Juin 2016

* Horaire habituel en semaine : Messe basse à 7h15, 9h00 & 11h30§ / Vêpres et Heure Sainte à 18h00
 §La Messe de 11h30 n'est pas toujours assurée : se renseigner, de même pour la messe au Laus.

Me	1	Sainte Angèle Mérici, Vierge (blanc) 3e cl	*
Je	2	De la férie Mém. Ss Marcellin, Pierre et Erasme Ev., Mm (vert) 4e cl	*
Ve	3	Fête du Sacré-Cœur (blanc) 1e cl	Montgardin : 9h00 & 11h30 Au Laus (ND du Rosaire) : 11h00
Sa	4	Saint François Caracciolo, Confesseur (blanc) 3e cl	Montgardin : 9h00 & 11h30 Au Laus (ND du Rosaire) : 11h00
Di	5	IIIème Dimanche après la Pentecôte (vert), Solennité du Sacré-Cœur (blanc) 2e cl	10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. Saint Sacrement
Lu	6	Saint Norbert, Evêque et Confesseur (blanc) 3e cl	*
Ma	7	De la férie (vert) 4e cl	*
Me	8	De la férie (vert) 4e cl	*
Je	9	De la férie Mém. Saints Prime et Félicien, Martyrs (vert) 4e cl	*
Ve	10	Sainte Marguerite Reine, Veuve (blanc) 3e cl	*
Sa	11	Saint Barnabé, Apôtre (rouge) 3e cl	*
Di	12	IVème Dimanche après la Pentecôte (vert) 2e cl	10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. Saint Sacrement
Lu	13	St Antoine de Padoue, Conf. & Docteur (blanc) 3e cl	*
Ma	14	St Basile le Grand, Ev., Conf. & Docteur (blanc) 3e cl	*
Me	15	De la férie Mém. Ss Vite, Modeste et Crescence, Martyrs (vert) 4e cl	*
Je	16	De la férie (vert) 4e cl	*
Ve	17	St Grégoire Barbarigo, Evêque et Confesseur (blanc) 3e cl	*
Sa	18	Saint Ephrem de Syrie, Confesseur et Docteur Mém. Ss Marc et Marcellin, Martyrs (blanc) 3e cl	*
Di	19	Vème Dimanche après la Pentecôte (vert) 2e cl	10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. Saint Sacrement
Lu	20	De la férie Mém. Saint Silvère, Pape et Martyr (vert) 4e cl	*
Ma	21	Saint Pelage, Ev. & Conf. Patron de Montgardin (blanc) 1e cl	*
Me	22	Saint Paulin de Nole, Evêque et Confesseur (blanc) 3e cl	*
Je	23	Vigile de la Nativité de Saint Jean-Baptiste (violet) 2e cl	*
Ve	24	Nativité de Saint Jean-Baptiste (blanc) 1e cl	*
Sa	25	Saint Guillaume, Abbé (blanc) 3e cl	*
Di	26	VIème Dimanche après la Pentecôte (vert) 2e cl	10h30 : Messe chantée 18h00 : Vêpres & Salut du T. Saint Sacrement
Lu	27	De la férie (vert) 4e cl	*
Ma	28	Vigile des Saints Pierre et Paul (violet) 2e cl	*
Me	29	Saints Pierre et Paul, Apôtres (rouge) 1e cl	*
Je	30	Commémoration de Saint Paul, Apôtre (rouge) 3e cl	*

Remarques :

Mois de Juin - Mois du Sacré-Cœur de Jésus